

travail de l'esprit elles ont été conçues ; quelle combinaison de l'art les motive et les autorise ; enfin jusqu'à quel point et à quelles conditions on peut les imiter.

Au temps où nous vivons la sphère des études grammaticales s'est agrandie. La parole, qui dans tous les temps est une arme puissante, est aujourd'hui pour tous une arme indispensable ; non seulement la correction et la pureté, mais encore la vigueur d'expression et la fermeté du style sont devenues un besoin général ; car tout homme est appelé à défendre ses intérêts, à discuter ceux des autres, à manier au nom de tous la parole ou la plume. La Grammaire peut donc moins que jamais séparer l'étude des mots de l'étude des idées.

Outre ces vues générales qui ont présidé à l'ensemble de notre travail, nous avons encore cherché à introduire dans les détails un grand nombre d'améliorations partielles. Mais comme chacun doit être responsable de ses opinions, nous avons signé de nos initiales (A. L.) toutes les additions qui nous appartiennent. Nous indiquerons entre autres :

Une exposition détaillée du système suivi par l'Académie pour les substantifs composés ;

Une dissertation sur l'orthographe des mots d'origine étrangère, qui conservent encore plus ou moins leur caractère exceptionnel ;

Un développement entièrement refondu sur le régime des adjectifs ;

Enfin des remarques détaillées sur quelques pronoms, etc.

Nous pouvons donc affirmer que la réunion de ces différents travaux, sans avoir changé dans l'ensemble l'œuvre de M. Girault-Duvivier, en fait cependant une œuvre nouvelle ; plus complète et plus en harmonie avec les progrès de la science grammaticale.

A. LEMAIRE.

PRÉFACE

DE M. CH.-P. GIRAULT-DUVIVIER.

En composant cet ouvrage, je n'ai pas eu la présomption d'établir des principes nouveaux, ni de vouloir confirmer de mon autorité ceux qui ont été posés, soit par les anciens Grammairiens, soit par les nombreux philologues modernes qui ont enfanté et enfantent tous les jours de nouvelles méthodes, de nouveaux systèmes ; je me suis renfermé dans un rôle plus modeste : j'ai cherché à réunir en un seul corps d'ouvrage tout ce qui a été dit par les meilleurs Grammairiens et par l'Académie sur les questions les plus délicates de la langue française.

Je me suis rarement permis d'émettre mon avis ; j'ai dû me contenter de rapporter, ou textuellement, ou par extrait, celui des grands maîtres, et j'ai pris dans les meilleurs écrivains des deux derniers siècles et de nos jours les exemples qui consacrent leurs opinions.

J'ai indiqué avec une scrupuleuse exactitude les sources où j'ai puisé ; j'ai mis en parallèle les opinions des différents auteurs, mais j'ai laissé aux lecteurs le droit de se ranger à tel ou tel avis, lorsque la question restait indécise, ou que la solution n'en était ni indiquée par l'analogie, ni donnée par l'usage le plus généralement adopté¹.

L'écrivain embarrassé sur l'emploi de certaines locutions, sur certaines règles qu'il n'a pas présentes à la mémoire ou qu'il n'a pas approfondies, cherche souvent un guide qui l'éclaire ; il ignore quel est le Grammairien qu'il pourra consulter avec confiance ; souvent même, dans son incertitude, et craignant de tomber dans une faute, il adopte une tournure qui ne rend pas complètement son idée ou qui la dénature.

Je lui offre le fil d'Ariane, je lui indique la sortie du labyrinthe ; et

¹ Voyez nos réflexions sur ce sujet, plus haut, page II. A. L.

c'est éclairé par les lumières des plus célèbres Grammairiens et des plus grands écrivains qu'il reconnaitra la route à suivre ainsi que les mauvais pas à éviter.

Le professeur trouvera sans peine et sans recherches les autorités dont il aura besoin pour appuyer ses préceptes ; il pourra consulter les originaux, les comparer, les indiquer à ses élèves, et, en remontant à la source des principes, donner à ses leçons le caractère d'authenticité qui seul peut les rendre solides et ineffaçables.

Depuis longtemps les Grammairiens et tous ceux qui s'occupent particulièrement de la langue ont dû désirer qu'il existât un ouvrage dans lequel fût réuni tout ce qu'ont écrit les anciens et les modernes sur les difficultés qu'elle présente, un ouvrage où l'on rencontrerait en corps de doctrine les décisions éparses de l'Académie.

Les obstacles sans nombre qui m'ont arrêté moi-même, lorsque j'ai voulu m'éclairer sur quelques doutes ou approfondir quelques questions épineuses de la grammaire, m'ont fait sentir l'avantage qui résulterait d'un livre où seraient classées toutes les règles qui se trouvent dans nos plus habiles Grammairiens, où l'on réunirait ces remarques sur notre langue, ces observations fines et délicates qui sont disséminées dans Vaugelas, Bouhours, Voltaire, La Harpe, Marmontel, etc., et où l'on s'abstiendrait de décider ce qui est encore indécis, et de mettre des règles positives là où il ne reste que de l'incertitude¹.

Le but principal que je me suis proposé est de déterminer d'une manière fixe le point auquel est parvenue de nos jours la langue française ; et c'est pour y arriver que j'ai fait, si j'ose le dire, sous la dictée des Grammairiens et des écrivains, le procès-verbal de toutes les discussions dont notre langue a été l'objet.

Une langue vivante est sans cesse entraînée vers des accroissements, des changements, des modifications qui deviennent, par la suite, la source de sa perfection ou de sa décadence. Les grands écrivains la fixent, il est vrai, pour longtemps ; leurs écrits servent longtemps de modèle et de règle, mais insensiblement la pureté des principes s'altère, l'emploi ou l'abus de certains mots s'introduit, la langue se dénature ; les Grammairiens modernes, séduits quelquefois

¹ Maintenant que l'Académie s'est prononcée sur un grand nombre de questions, il en reste peu de douteuses, et dans ce cas même nous avons toujours indiqué la solution qui nous a paru la meilleure. A. V.

eux-mêmes par l'exemple, partagent et sanctionnent des erreurs dangereuses ; ils contribuent peut-être, sans le vouloir, à rendre plus rapide un torrent dont ils étaient appelés à restreindre ou à arrêter le cours.

On se plaint de la pauvreté de notre langue, et c'est souvent parce qu'on en ignore les ressources, ou parce qu'on n'a pas le génie qui sait la rendre docile : de là ces mots nouveaux que l'on s'empresse d'adopter avant qu'une longue réflexion, un usage constant et l'approbation des bons écrivains les aient consacrés ; de là cette extension, si fautive et si dangereuse, donnée au sens de quelques termes, extension plus contraire encore à la pureté du langage que l'introduction de mots nouveaux.

Peut-on accuser de faiblesse ou de pauvreté la langue dans laquelle ont écrit Bossuet, Fénelon, Pascal, Boileau, Racine, les deux Corneille, Voltaire, Rousseau, Buffon, Delille, etc. ?

Une langue qui, sous leur plume, a su prendre tous les tons, se plier à toutes les formes, peindre toutes les affections, rendre toutes les pensées, animer tous les tableaux, toutes les descriptions ; une langue enfin qui a prêté son harmonie à Fénelon, son élégance, sa pureté à Racine, et ses foudres à Bossuet, est assez riche de son propre fonds ; elle n'a pas besoin d'acquisitions nouvelles ; il ne faut plus que la fixer, au moins pour nous, au point auquel ces grands écrivains l'ont élevée.

Consultons sur le néologisme Voltaire, dans ses *Questions sur l'Encyclopédie*, au mot *Langue française*, nous verrons avec quelle vigueur il s'oppose à cette manie d'innover sans cesse ; et certes, Voltaire n'était l'esclave ni de la routine ni des vieux usages ; mais il a senti qu'une langue illustrée par les productions des écrivains du siècle de Louis XIV devait s'arrêter, dans la crainte, comme il le dit lui-même, que la langue française, si polie, ne redevînt barbare, et que l'on n'entendît plus les immortels ouvrages de ces grands écrivains.

Cette opinion remarquable d'un des plus beaux génies du dernier siècle m'a donc fait penser que le moyen le plus sûr de fixer le langage était d'offrir, si j'ose m'exprimer ainsi, la collection de toutes les lois qui ont été portées par les Grammairiens et les auteurs classiques sur cette importante matière ; ce code, dont je n'ai prétendu être que l'éditeur, est la seule digue qui puisse arrêter les efforts toujours renouvelés et les envahissements successifs de l'esprit d'innovation.

Depuis quelques années, les grammaires françaises se sont extrêmement multipliées ; plusieurs sont le fruit des méditations et du

travail d'hommes aussi recommandables par leur savoir que par leurs talents; mais beaucoup renferment des systèmes qui, en se rattachant par quelques points aux anciens principes, portent l'empreinte de la nouveauté. Ce qui est encore plus déplorable, c'est que ces grammaires sont souvent opposées les unes aux autres; c'est qu'elles n'abordent qu'en tremblant ou ne font qu'effleurer les difficultés, de sorte qu'après les avoir consultées on s'aperçoit qu'au lieu de la lumière et de la vérité qu'on espérait y rencontrer, on ne recueille d'autre fruit de ses recherches que de l'incertitude et des doutes.

Mais dans l'ouvrage que j'offre au public, Vaugelas, Th. Corneille, Arnauld, Lancelot, d'Olivet, Dumarais, Beauzée, Girard, plusieurs Grammairiens modernes, l'Académie française elle-même vous dicteront leurs arrêts. A leur voix, les doutes disparaissent et cèdent la place à la conviction.

Cette Grammaire offre d'ailleurs un nouveau degré d'utilité. Bien convaincu que la religion et la morale sont les bases les plus essentielles de l'éducation; que les règles les plus abstraites sont mieux entendues lorsqu'elles sont développées par des exemples, et qu'à leur tour les exemples se gravent mieux dans la mémoire lorsqu'ils présentent une pensée saillante, un trait d'esprit ou de sentiment, un axiome de morale ou une sentence de religion, je me suis attaché à choisir de préférence ceux qui offrent cet avantage. J'ai en outre multiplié ces exemples autant que je l'ai pu, et je les ai puisés dans les auteurs les plus purs, les plus corrects, de sorte que, si dans certains cas nos maîtres en grammaire sont partagés d'opinion, si certaines difficultés se trouvent résolues par quelques uns d'eux d'une façon différente et qu'on soit embarrassé sur le choix que l'on doit faire, sur l'avis que l'on doit suivre, on éprouvera du moins une satisfaction, c'est qu'on aura pour se déterminer l'autorité d'un grand nom, car, comme l'a dit un auteur, *Il n'y a de Grammairiens par excellence que les grands écrivains.*

Tels sont les motifs qui m'ont fait entreprendre cet ouvrage. Je vais maintenant rendre compte en peu de mots du plan que je me suis tracé :

J'ai cru devoir adopter la marche suivie par les anciens Grammairiens, soit pour les grandes divisions de la grammaire et de la syntaxe, soit pour les dénominations données aux différentes parties du discours, aux différents temps des verbes. Je n'ai point voulu créer, je n'ai point eu l'intention d'être auteur, j'ai donc dû me servir des

termes les plus généralement employés et les plus usités. J'ai laissé aux idéologues et aux métaphysiciens le soin de démontrer ce qu'ils trouvent de vicieux ou de faux dans les anciens termes et la gloire d'en proposer de nouveaux; j'ai suivi les sentiers battus par les anciens maîtres, bien sûr de ne pas m'égarer et de n'égarer personne avec moi sur leurs traces.

La partie didactique de l'ouvrage est donc distribuée à peu près comme le sont toutes les grammaires; mais cette partie formant un corps de doctrine peut être lue de suite et elle a dû être divisée méthodiquement.

Lorsque j'ai traité individuellement des mots qui, dans certaines circonstances, offrent des difficultés relatives, soit à leur emploi, soit à la place qu'ils doivent occuper dans les phrases, soit enfin à l'influence qu'ils exercent sur les autres mots qui les suivent et qui en dépendent, j'ai cru devoir les ranger par ordre alphabétique, mais toujours dans la classe dont ils font partie.

Ainsi donc, aux articles des *Prépositions*, des *Adverbes*, des *Conjonctions*, on trouvera, suivant leur ordre alphabétique, ceux de ces mots qui suivent des règles particulières ou qui donnent lieu à des remarques et à des explications.

Pour la partie de l'ouvrage que j'ai désignée sous le nom de *Remarques détachées*, j'ai adopté le même ordre comme le seul qui pût, en facilitant les recherches, rendre plus utile cette partie de mon travail dans laquelle on trouvera la solution d'un grand nombre de difficultés et surtout l'indication de ces locutions vicieuses qui n'appartiennent qu'à la classe du peuple et dont quelques unes, moins grossières en apparence, mais tout aussi contraires au bon goût, à la pureté et à l'élégance, se sont introduites parmi les personnes que leur éducation et leurs habitudes auraient dû garantir de cette contagion.

J'ai fait, au surplus, tous mes efforts pour remplir la tâche que je m'étais imposée; mais peut-être n'ai-je pas encore atteint le degré de perfection auquel j'aspirais. C'est surtout au moment où je vais paraître devant des juges éclairés que le sentiment de ma faiblesse me fait redouter leur arrêt.

S'il m'est contraire, loin de me décourager, loin de repousser avec dépit les critiques et les observations, je les recevrai toujours avec une satisfaction d'autant plus grande que je tâcherai de les faire tourner à mon avantage.

S'il m'est favorable, je me féliciterai de ne m'être trompé, ni sur

l'utilité de mon travail, ni sur les moyens que j'ai employés pour le terminer, et je me trouverai heureux d'obtenir une place à la suite de ces écrivains laborieux chez lesquels la patience et le zèle ont tenu lieu des talents qui créent, et dont les utiles ouvrages leur ont acquis l'estime des hommes instruits et la reconnaissance de leurs concitoyens.

TABLE

DES AUTEURS ET DES ÉDITIONS A CONSULTER

POUR VÉRIFIER LES CITATIONS RENFERMÉES DANS CET OUVRAGE.

- ACADÉMIE FRANÇAISE { (*Décisions de l'*), recueillies par M. L. T. — Paris, 1698.
(*Sentiments de l'*), sur le *Cid*. — Paris, 1701.
(*Observations de l'*) sur les *Remarques de Vaugelas*. — Paris, 1704.
(*Opuscules sur la langue française* par divers Académiciens, et *Journal de l'*). — Paris, 1754.
(*Dictionnaire de l'*). — Paris, 1762; et Smits, an 6 et an 7 ou 1798.
— Enfin l'édition de 1835, qui consacrant certaines réformes de la langue et de l'orthographe, donne un très grand nombre de décisions nouvelles.
- ANDRY DE BOISREGARD. — *Réflexions générales sur l'état présent de la langue française*, 2^e édition. 1692 à 1693.
- AUGER. — *Commentaire sur Molière*. — Paris, 1819.
- BEAUZÉE. — *Grammaire générale*. — Paris, 1767.
- BERTRAND. — *Raison de la synt. des particip. dans la langue fr.* — Paris, 1809.
- BESCHER. — *Théorie nouv. et raisonnée des particip. franç.* — Paris, 1810.
- BOINVILLIERS. — *Grammaire raisonnée*. — Paris, 1801.
- BONIFACE. — *Manuel des amateurs de la langue fr.* — Paris, 1813 et 1814.
- BOUHOURS (Le P.). — *Remarques sur la langue française*. — Paris, 1680.
- BOUILLETTE. — *Traité des sons de la langue française*. — Paris, 1788.
- BOURSON. — *Le participe français*. — Brest, 1707.
- BUFFIER (Le P.). — *Grammaire française sur un plan nouveau*. — 1752.
- BUTET. — *Cours théorique d'instruction élémentaire*. — Paris, 1818.
- CHAPSAL. — *Nouveau Dictionnaire grammatical*. — Paris, 1808.
- COLLIN-DAMBLY. — *De l'usage des expressions négatives dans la langue française*. — Paris, 1808.
- CONDILLAC. — *OEuvres choisies; sa Grammaire*. — Paris, 1796.
- DANGEAU. — *Essais de Grammaire*. — Paris, 1754.
- DARU (Pierre). — *Dissertation sur les Participes* (à la suite de la traduction des œuvres d'Horace). — Paris, 1804.
- DEMANDRE. — *Dict. de l'élocut. franç.*, revu par Fontenay. — Paris, 1802.
- DOMAIRON. — *Principes généraux de belles-lettres*. — Paris, 3^e édit., 1817.
- DOMERGUE. { *Grammaire française simplifiée*. — Paris, 1791.
Solutions grammaticales. — Paris, 1808.
Journal de la langue française. — Lyon, 1^{er} septembre 1784 à 1790.
Manuel des étrangers. — Paris, 1806.